# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## planning familial

Question écrite n° 38829

### Texte de la question

M. Philippe Vuilque appelle l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur les agissements dont est victime le Mouvement français pour le planning familial (MFPF). En effet, chaque mois depuis novembre 2003, un véritable commando intégriste encercle les locaux parisiens du MFPF. Cette stratégie de harcèlement et d'intimidation, à l'oeuvre pour contraindre les femmes à renoncer à leur droit à maîtriser leur fécondité par le refus d'une grossesse, est sanctionnée par la loi. Toutefois, il semble qu'aucune poursuite n'ait encore été engagée contre ces propagandistes. Il lui demande donc s'il a l'intention de donner des directives afin que soit appliquée la loi dans toute sa sévérité.

### Texte de la réponse

Le garde des sceaux indique à l'honorable parlementaire que dans l'affaire susmentionnée, relative aux pressions périodiques exercées par un commando anti-IVG sur les femmes se rendant dans les locaux parisiens du mouvement français pour le planning familial (MFPF), et après renseignements pris auprès du parquet de Paris, aucune procédure n'a, à ce jour, été engagée. La police urbaine de proximité a effectivement été amenée à intervenir régulièrement pour dégager la rue dans le cadre de sa mission de police administrative et de l'ordre public, suite à des manifestations sur la voie publique de personnes faisant entendre une propagande anti-avortement. Toutefois, l'absence de plainte circonstanciée ou de dénonciation précise de ces agissements, permettant de caractériser les éléments constitutifs du délit d'entrave à interruption volontaire de grossesse prévu à l'article L. 2223-2 du code de la santé publique, rend difficile toute enquête et, a fortiori, toute directive tendant, le cas échéant, au rappel d'une application sévère de la loi en la matière.

### Données clés

**Auteur :** M. Philippe Vuilque
**Circonscription :** Ardennes (2e circonscription) - Socialiste
**Type de question :** Question écrite
**Numéro de la question :** 38829
**Rubrique :** Famille
**Ministère interrogé :** justice
**Ministère attributaire :** justice

### Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 11 mai 2004, page 3420
**Réponse publiée le :** 11 octobre 2005, page 9549